



Déclaration liminaire UNSA Éducation 85

CSA D Mardi 6 février 2024

Madame la Directrice académique,

Mesdames, Messieurs,

Vous nous proposez ce jour une déclinaison locale des mesures budgétaires actées au plan national. Ces mesures déficitaires ne vont pas améliorer les conditions d'enseignement.

Le retrait de 20 postes pour le département de la Vendée, bien que la démographie soit à la baisse, est un mauvais signal pour les professeurs des écoles de plus en plus en interrogation sur leur avenir professionnel. Il risque de laisser le service public d'éducation du 1^{er} degré en difficulté, voire en mode dégradé. Il est plutôt maltraitant pour les écoles qui subissent l'effet « yoyo » : pourquoi fermer une classe pour la rouvrir l'année suivante ? Les collègues ont besoin de continuité et de stabilité, de travailler dans un cadre serein pleinement épanouissant, de sentir qu'on leur fait confiance dans leurs compétences professionnelles.

Pour l'UNSA Education, il est nécessaire d'améliorer les conditions d'enseignement. L'empilement de dispositifs comme les dédoublements en éducation prioritaire ou les effectifs plafonnés à 24 en cycle 2 est insuffisants et favorise les uns plutôt que les autres. Nous revendiquons un plafonnement à 24 pour tous sur les grosses structures et à 20 sur les petites. La mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de maintenir le même nombre de postes dans les RASED de Vendée. Si le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous constatons pourtant dans notre département qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au fonctionnement

des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

Pour l'UNSA Education, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'Exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Il n'y a par exemple pas d'IME public et plus d'EREA en Vendée. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Dans la vision globale portée par l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par le sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs. Mais, cette année encore le ministère n'en fait aucun cas. Par ailleurs, force est de constater que les professionnels de santé ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes de l'École. Un état critique a été atteint. mais rassurons-nous, Mme la Ministre aura une solution pour le manque de remplaçants, l'école privée d'à côté ! Elles sont faciles à trouver en Vendée.

Je vous remercie de votre attention.

Les délégués de l'UNSA Éducation de Vendée